



MAIRIE DE

**SAINT SAUVEUR**

21270

## ALERTES METEOROLOGIQUES

Des alertes météo sont régulièrement diffusées par la Préfecture de Côte d'Or. Elles concernent les vents violents, les pluies et inondations, la neige et le verglas, la canicule et les orages pour notre région.

Ces informations sont transmises en temps réel sur les messageries et les smartphones du Maire et des Adjointes.

Elles font l'objet d'un affichage de drapeaux orange aux entrées du village. Nous avons bien conscience que ce dispositif est insuffisant et imprécis.

C'est pourquoi nous avons mis en place un dispositif supplémentaire destiné à vous informer de façon plus détaillée.

Pour plus de précision sur la nature et la violence de ces alertes, vous pouvez vous inscrire aux infos du village et vous serez tenus informés sur votre messagerie. Vous pourrez donc réagir immédiatement avant l'arrivée de l'intempérie et agir efficacement en prenant toutes les précautions utiles.

Nous souhaitons ainsi améliorer votre confort et réduire les risques pour tous.

Vous trouverez ci-dessous le document à compléter et à retourner par voie électronique, soit en le déposant dans la boîte à lettres de la Mairie.

## COMMUNICATION ENTRE LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES HABITANTS DE SAINT SAUVEUR

Afin de répondre aux besoins de communication entre les habitants de Saint-Sauveur et le Conseil Municipal, nous vous remercions de bien vouloir renseigner ce document et le retourner à

[21270-saint-sauveur@orange.fr](mailto:21270-saint-sauveur@orange.fr)

**[Vous pouvez également le laisser dans la boîte aux lettres de la Mairie.](#)**

**[Ce document n'est pas à remplir par les habitants l'ayant déjà fait avant la mise en place du Conseil Municipal.](#)**

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Ce questionnaire va nous permettre d'évaluer vos équipements et vos attentes afin de vous offrir un service adapté. Merci de cocher la case, ou les cases de votre choix.

**Vous souhaitez recevoir de l'information de votre commune sur les événements en cours ou à venir ?**

oui      non

**Pour écrire et lire un courriel (e-mail), vous utilisez :**

un PC fixe    un PC portable    un macintosh    un smartphone

vous n'avez pas d'adresse électronique (e-mail)

**Vous utilisez l'un des réseaux sociaux suivants :**

Facebook    Twitter    Tumblr    Linkedin    Meetup    Instagram  
Viadeo    Pinterest

Fréquence d'utilisation de l'adresse e-mail :

- Tous les jours ou presque
- 1 ou 2 fois par semaine
- 1 ou 2 fois par mois
- Moins souvent

En vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel qui vous concernent.